



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Arrêté du** 8 avril 2026

portant désignation des membres de la commission de sélection  
des candidatures à un recrutement sans concours  
dans le corps des syndics des gens de mer  
par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais

L'entité organisatrice, la direction départementale des territoires et de la mer du Pas de Calais,

Vu le décret n°2000-572 du 26 juin 2000 portant statut particulier du corps des syndics des gens de mer ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2026 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2026 d'un recrutement sans concours dans le corps des syndics des gens de mer.

### **Arrête**

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des syndics des gens de mer :

Mme Alix de Montmorillon, Administratrice des Affaires Maritimes, Cheffe de l'unité ECAM au sein du service des Affaires Maritimes et du Littoral de la DDTM du Pas de Calais

M Thomas Vial, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de L'État, Adjoint au chef de service des Affaires Maritimes et du Littoral de la DDTM du Pas de Calais

Mme Laurence Hachin, Attachée Principale d'Administration de l'État, Secrétaire Générale au CVRH d'Arras-Valenciennes

Article 2 : est nommé en qualité de président de la commission de sélection précitée, Mme Alix de Montmorillon, Administratrice des Affaires Maritimes, Cheffe de l'unité ECAM au sein du service des Affaires Maritimes et du Littoral de la DDTM du Pas de Calais

A Arras, le 8 avril 2026

Le directeur départemental des territoires et de la mer

Signé le 08/04/2026

Edouard GAYET

